

## NOTICE DE SELECTION CONSULTANT

Date : 13 juin 2019

|                                           |                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PAYS</b>                               | <b>TOGO</b>                                                                                                                                                                                    |
| <b>TITRE DU POSTE :</b>                   | <b>Recrutement d'un consultant national expert dans le secteur agricole, l'industrie et la manufacture pour l'élaboration du rapport 2018 sur la mise en œuvre de l'axe 2 du PND 2018-2022</b> |
| <b>OBJET DE LA MISSION</b>                | <b>Elaboration du rapport 2018 sur la mise en œuvre de l'axe 2 du plan national de développement 2018-2022</b>                                                                                 |
| <b>Date limite de dépôt</b>               | <b>27 juin 2019</b>                                                                                                                                                                            |
| <b>Durée :</b>                            | <b>45 jours ouvrés étalés sur 60 jours</b>                                                                                                                                                     |
| <b>Langue de travail</b>                  | <b>français</b>                                                                                                                                                                                |
| <b>Type of Contract :</b>                 | <b>IC</b>                                                                                                                                                                                      |
| <b>Date estimée de début du contrat :</b> | <b>Juillet 2019</b>                                                                                                                                                                            |

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org) avec mention de la référence et l'intitulé du dossier. Votre proposition devra être reçue au plus tard le 17 juin 2019 à 17 h 00, heure locale de Lomé.

### 1. Contexte et justification

Le Togo a adopté en 2018, le plan national de Développement (PND) pour la période 2018-2022. Ce Plan vise à consolider les acquis obtenus dans le cadre de la précédente stratégie nationale stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), que le Togo a mise en œuvre de 2013 à 2017, à travers une série d'actions prioritaires et de réformes visant à jeter et à améliorer constamment les bases du redressement et de la relance de son économie. La réalisation des mesures et actions notables de la SCAPE a permis d'atteindre des résultats remarquables qui méritent d'être renforcés en rythme et en qualité par de nouvelles actions opérationnelles qui doivent être mises en œuvre à travers une nouvelle stratégie nationale de développement qui répond à la double nécessité de disposer d'un document de pilotage du développement sur la période de 2018-2022, ainsi que d'intégrer le nouveau paradigme des objectifs de développement durable(ODD) dans le processus de développement.

Malgré les progrès enregistrés, il est apparu nécessaire que le Togo revoie son approche pour transformer structurellement son économie en vue d'accélérer la croissance et réaliser son plein potentiel dans un contexte où (i) des perspectives de croissance s'ouvrent pour le continent africain dans les années à venir, (ii) des opportunités existent au niveau régional pour faire du pays une porte d'entrée vers l'hinterland et

les marchés porteurs, (iii) le pays doit consolider et renforcer sa compétitivité afin de saisir les opportunités, (iv) des besoins urgents demeurent, notamment en ce qui concerne le renforcement des mécanismes d'inclusion et la satisfaction des besoins de base des populations.

Ainsi, en s'appuyant sur les acquis, notamment le port le plus profond de la sous-région, les infrastructures routières, portuaires et aéroportuaire, le leadership en tant que place bancaire de l'espace UEMOA, l'amélioration du climat des affaires et des investissements, l'existence d'un potentiel agricole, minier, industriel et artisanal, le Gouvernement a élaboré et adopté le 3 août 2018 en Conseil des ministres, le Plan national de développement (PND) pour la période 2018-2022. Ce plan a été officiellement lancé le 4 mars 2019 et constitue désormais le cadre national de référence pour toutes les actions de développement. Le PND vise à transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

Le PND est articulé autour de trois (03) axes stratégiques majeurs à savoir :

- Axe stratégique 1 : Mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ;
- Axe stratégique 2 : Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ;
- Axe stratégique 3 : Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Pour répondre aux principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) qui impliquent une définition claire des responsabilités dans la mise en œuvre des activités, une obligation de reddition de comptes et une culture de la performance, le Gouvernement se propose d'élaborer le rapport 2018 de suivi de la mise en œuvre du PND. Le rapport d'avancement vise à analyser les progrès en matière des programmes et projets mis en œuvre dans le cadre du Plan afin de proposer le cas échéant des pistes pour que l'Administration publique et les autres parties prenantes puissent impulser plus rapidement les changements.

En effet, dans le cadre de la reddition des comptes autour du PND, il est primordial que des informations fiables soient régulièrement fournies aux populations et à toutes les parties prenantes sur les progrès de sa mise œuvre. Cette reddition de comptes permettra également de s'assurer que l'opérationnalisation du PND est conforme aux objectifs définis et reflète les résultats attendus à travers la production de rapports annuels de mise en œuvre dans la dynamique effective depuis 2014 en se basant sur les rapports annuels de performance (RAP) des ministères, les rapports des institutions de la République, du secteur privé et la société civile ainsi que des autres partenaires en développement du Togo.

Les rapports bilans visent à faire le point des résultats enregistrés dans la mise en œuvre du PND durant l'année écoulée, à ressortir les obstacles rencontrés et à identifier les défis qu'il faut encore relever pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan.

A cet effet, le premier rapport bilan de mise en œuvre du PND qui capitalise les réalisations de l'année 2018 sera élaboré de façon participative avec toutes les parties prenantes dans une démarche pragmatique et inclusive.

En plus des rapports de performance qui pourraient être disponibles dans certains ministères, des collectes des données seront effectuées dans les ministères, institutions de la République et auprès du

secteur privé ainsi que de la société civile et des partenaires techniques et financiers par une équipe de consultants appuyée par les cadres du Secrétariat Technique du DSRP et de la Direction Générale de la Planification et du Développement (Direction de la Planification et des Politiques de Développement). Des personnes ressources seront également identifiées dans chaque ministère et institution pour appuyer le processus d'élaboration dudit rapport.

A cet effet, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Gouvernement à travers le Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération sollicite les services d'un consultant international et de six (06) consultants nationaux.

Les présents termes de référence comportent outre le contexte et la justification (i) les objectifs de la mission ; (ii) les résultats attendus ; (iii) les responsabilités et tâches des consultants ; (iv) la durée de la mission ; (v) les profils des consultants ; (vi) le dossier de candidature et, (vii) les critères d'évaluation

## **2. Objectifs de la mission**

L'objectif général de la mission est d'élaborer le rapport sur la mise en œuvre du PND pour le compte de l'année 2018 en mettant en exergue les grandes avancées réalisées.

Plus spécifiquement, la mission a pour objectifs de :

- Faire le point de la mise en œuvre du cadre de résultats et des différents axes et résultats attendus
- Faire le suivi de l'avancée des principales réformes
- Analyser les extrants réalisés en 2018 en lien avec les cibles attendues ;
- Faire le point de la réalisation des actions, mesures et projets prioritaires ;
- Analyser le dispositif de coordination, de suivi et d'évaluation mis place pour assurer la mise en œuvre efficiente du PND ;
- Analyser l'alignement du budget 2018 sur les priorités du PND ;
- Faire le point de la stratégie de mobilisation des ressources ;
- Faire une analyse de la situation macroéconomique et de la capacité de mise en œuvre du PND ;
- Faire ressortir les réalisations phares du 1er semestre 2019 de mise en œuvre du PND en guise de perspectives ;
- Identifier les goulots d'étranglement à une mise en œuvre efficace et efficiente du PND et proposer des mesures correctrices ;
- Décrire le changement transformationnel en cours dans les conditions et la qualité de vie des Togolais, en tenant compte des indicateurs d'effets et d'impacts et de toutes autres données pertinentes ;
- Evaluer le niveau d'appropriation des objectifs et des résultats attendus du PND par les différentes parties prenantes, surtout les institutions publiques, le secteur privé et la société civile.

## **3. Résultats attendus**

La mission devra être conduite avec célérité et efficacité, de manière à obtenir pour ce qui concerne les ministères sectoriels, les institutions de la République et le secteur privé ainsi que la société civile:

- un état de la mise en œuvre des actions en lien avec les axes du PND dans tous les secteurs en 2018 ;
- le degré d'atteinte des objectifs du PND, mesuré et analysé en termes de performance ;
- des suggestions pour une mise en œuvre efficiente du PND au niveau sectoriel et au niveau national ;

- le point de vue des acteurs concernés quant aux bilans retracés et aux propositions faites dans le rapport d'ensemble ;
- un rapport provisoire axé sur les résultats de développement à soumettre à la validation des différentes parties prenantes de la mise en œuvre du PND ;
- un rapport final axé sur les résultats de développement prenant en compte les observations des parties prenantes.

Plus spécifiquement, les résultats attendus sont les suivants :

- La situation de la mise en œuvre du cadre de résultats et au niveau de chaque axe et résultat attendu est disponible
- Le point sur la mise en œuvre des actions prioritaires et des projets phares est disponible
- Le point de la mise en œuvre du cadre macroéconomique est disponible
- L'état d'avancement des principales réformes est effectué
- Le dispositif de suivi-évaluation est évalué
- Les goulots d'étranglement à une accélération de la mise en œuvre du PND sont identifiés
- Le point de vue des parties prenantes sur la mise en œuvre du PND est effectué
- Les réalisations phares du 1<sup>er</sup> semestre 2019 sont analysées
- Les changements transformationnels récents relatifs aux conditions de vie des populations sont examinés

Le rapport se basera sur les rapports de performance disponibles dans certains ministères, la collecte des données réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et la collecte de données à effectuer par l'équipe de consultants dans les ministères, dans les institutions de la République, auprès du secteur privé et des organisations de la société civile.

#### **4. Responsabilités et tâches des consultants**

Le rapport sera réalisé par une équipe de consultants composée d'un consultant international (consultant principal et chef de mission) et de six (06) consultants nationaux<sup>1</sup>.

L'équipe de consultants coordonnée par le chef de mission travaillera sous l'autorité du Ministre de la planification du développement et de la coopération, la supervision du Secrétaire général du ministère de la planification du développement et de la coopération et la coordination du Secrétariat technique du DSRP et de la Direction générale de la planification et du développement (DGPD). Les consultants travailleront en étroite collaboration avec les cadres du ministère chargé de la planification du développement et ceux des autres ministères et institutions de la République.

#### **Responsabilité du consultant national expert dans le secteur agricole, l'industrie et la manufacture**

Sous la supervision du consultant principal et en collaboration avec le ST-DSRP et de la DGPD, le consultant national aura pour tâches principales de faire le point des progrès dans la mise en œuvre du PND relativement aux domaines définis dans l'axe stratégique 2.

Pour ce faire, les consultants nationaux devront collecter les données nécessaires et se consacrer, sans s'y limiter, aux tâches spécifiques ci-après :

- réaliser la revue documentaire ;
- réaliser, en lien avec l'INSEED, la collecte des données complémentaires ;
- déterminer, pour l'année 2018, des valeurs des indicateurs de suivi de la mise en œuvre du PND dans les domaines d'actions prioritaires ;
- évaluer la mise en œuvre des actions en lien avec les axes du PND ;
- apprécier et justifier les écarts entre les prévisions et les réalisations en s'appuyant notamment sur l'exécution physique et financière des projets et programmes sectoriels ;
- évaluer l'exécution du budget des ministères sectoriels et institutions de la République ;
- faire une analyse institutionnelle du secteur à travers son organisation, sa gestion administrative et technique, les problèmes de capacités en ressources humaines, financières, techniques et informationnelles qui se posent dans le secteur ;
- évaluer la chaîne de planification, de programmation, de suivi et d'évaluation au sein des ministères sectoriels et institutions de la République ;
- rédiger les rapports partiels sur les parties spécifiques ;
- organiser et diriger des séances de travail de présentation de ses rapports ainsi que leur validation ;
- transmettre ces rapports partiels au consultant principal et lui apporter l'assistance nécessaire pour l'élaboration et la finalisation du rapport global.

Le consultant sur l'axe 2 participera en outre aux rencontres préparatoires, aux différentes concertations autour du rapport bilan de mise en œuvre du PND, à la retraite d'élaboration du rapport, à l'atelier national de validation dudit rapport et à la finalisation du rapport d'ensemble.

Des déplacements à l'intérieur du pays pourraient être nécessaires.

#### **5. Durée et lieu de la mission:**

La durée totale de la mission, y compris les validations est estimée à (60) jours calendaires soit 2 mois. Le consultant national expert dans le secteur agricole, l'industrie et la manufacture travaillera 45 jours étalés sur les 60 jours.

La mission se déroulera à Lomé. Des déplacements à l'intérieur du pays pourraient être nécessaires.

#### **6. Profils du consultant national, expert dans le secteur agricole, l'industrie et la manufacture**

***Axe 2 : un (01) consultant expert dans le secteur agricole, l'industrie et la manufacture.***

#### **Qualification académique**

- Diplôme : BAC+5 en planification du développement, économie, statistique, sociologie ou tout autre qualification pertinente;

***Expérience professionnelle et compétences requises***

- Au moins 10 ans en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques, programmes et projets dans le secteur ;
- Au moins 2 missions similaire effectuées ;
- une très bonne connaissance du secteur en matière de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation ;
- une très bonne connaissance du fonctionnement du cadre institutionnel des ministères sectoriels, les institutions de la République.

**Compétences du consultant**

- Une bonne capacité d'innovation ;
- Avoir une attitude énergique, positive, constructive dans l'approche du travail ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Aptitude à établir des relations de travail efficaces, dans un cadre pluridisciplinaire, multiculturel, en faisant preuve de tact et de respect de la diversité ;
- Excellente capacité de communication orale et écrite, y compris dans le cadre d'activités de présentations ;
- Ouverture aux changements et capacité à gérer les situations complexes.

***Langues requises***

Maîtrise du français exigé

**Dossier de candidature**

Le candidat à la présente mission devra présenter son offre.

**Offre technique<sup>2</sup>**

Elle est composée d'un CV, d'un P11 et d'une note méthodologique. Le CV devra être succinct (maximum 3 pages) et ne mettra en exergue que l'expérience et les compétences requises et d'autres qui seraient pertinentes pour la mission. La note méthodologique incluant un calendrier de mission sera de 3 pages au maximum. Joindre également une copie du ou des derniers diplômes pertinents pour la mission.

Des informations complémentaires pourront être demandées aux candidats dont l'offre technique aura été jugée recevable.

**Offre financière**

L'offre financière sera en monnaie locale. Elle détaillera les rubriques suivantes :

- Honoraires, déplacements et autres frais (*pour les consultants nationaux*)

Le bureau du PNUD fournira tous les services d'impression, de photocopie et un bureau. Elle précisera les paiements par étape selon les livrables.

## **Evaluation des offres**

### **Consultant national chargé de l'axe 2 du PND**

#### **Critères d'éligibilité**

- Un diplôme bac + 5 ans en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques, programmes et projets dans le secteur ;
- Au moins 10 ans d'expérience en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques, programmes et projets dans le secteur.

#### **Notation technique du consultant national chargé de l'axe 2 du PND**

- Au moins 10 ans en planification, mise en œuvre, suivi et évaluation de politiques, programmes et projets dans le secteur ou domaine de candidature (20 pts)
- Au moins 2 missions similaires effectuées (20 pts).
- Très bonne connaissance du fonctionnement du cadre institutionnel des ministères sectoriels, les institutions de la république (10pts)
- Niveau de compréhension par l'équipe ou le cabinet de la mission et cohérence de la proposition avec les TDRs (20 pts).

#### **Analyse cumulative (Note Pondérée)**

Le contrat sera attribué au consultant dont l'offre évaluée, aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

#### **Pondération**

La pondération retenue pour l'évaluation des offres est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 49 points suite à l'évaluation des offres techniques seront prises en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins-disant (Fm) de la manière suivante :

$Nf = 30 \times Fm / F$  (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique et 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse [procurement.tg@undp.org](mailto:procurement.tg@undp.org), ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) au plus tard le **27 juin 2019 à 17 heures**.

**La mention «Recrutement d'un consultant national expert dans le secteur agricole, l'industrie et la manufacture pour l'élaboration du rapport 2018 sur la mise en œuvre de l'axe 2 du PND 2018-2022»** devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail.